

ÉVALUATION SÉMIOSTYLISTIQUE DU SYSTÈME ÉNONCIATIF DANS LA RUE 171 DE PIERRE KOUASSI KANGANNOU

A SEMIOSTYLISTIC ANALYSIS OF THE ENUNCIATIVE SYSTEM IN *LA RUE 171* BY PIERRE KOUASSI KANGANNOU

Kouadio Séraphin BINI

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

biniseraphin@gmail.com

Résumé : Le roman africain francophone est un terrain qui suscite d'intérêt tant les productions débordent de création (linguistique, poétique et stylistique) et tant les méthodes d'analyse et les possibilités de lecture des textes sont renouvelées. Ainsi, dans *La Rue 171*, c'est le feuilleté énonciatif qui attire notre attention. Par le truchement de la stylistique actantielle, l'étude évalue les phénomènes polyphoniques ainsi que les différentes structurations afférentes. La réflexion a souligné le fort degré de caractérisation du récit et le régime élevé de littéarité de l'œuvre. En cela, la trame énonciative s'est présentée comme un instrument de mesure de la valeur littéraire du roman. Elle occupe la première place dans l'organisation du texte tant elle est frappante.

Mots clés : Système énonciatif - Sémiostylistique - Stylistique actantielle - littéarité - Roman

Abstract : The African francophone novel is a field that generates a lot of attention, since the productions are highly creative linguistically, poetically, and stylistically, and given that the methods of analysis as well as the possibilities of reading the texts are changing. Thus, in *La Rue 171*, we are specifically interested in the enunciative system. Through actantial stylistics, the study evaluates the polyphonic phenomena and their corresponding structures. The analysis highlighted the high level of narrative characterization and the high degree of literariness of the work. In that sense, the narrative framework appeared to be an effective tool for measuring the literary value of the novel. It is the most significant feature in the organization of the text.

Keywords : Enunciative system - Semiostylistics - Actantial stylistics - Literariness - Novel

Introduction

Le roman africain, en particulier le roman ivoirien renferme plusieurs dimensions riches, en l'occurrence son système énonciatif. En effet, c'est à ce niveau, semble-t-il, que plusieurs romanciers laissent transparaître leur talent de créateur. L'écrivain ivoirien Pierre Kouassi Kangannou en est un exemple. Dans son roman *La Rue 171*, il manie la trame énonciative pour lui en donner une coloration particulière. Le lecteur-analyste est en face d'un récit fort caractérisé. Cette caractérisation se justifie par le fait qu'il présente une structure énonciative en rupture avec « le récit-fleuve » selon le terme de S. K. GBANOU (2004, p.83). Dès lors, interroger le « feuilleté énonciatif »¹ de ce texte se révèle nécessaire. D'où le sujet : « Évaluation sémiostylistique du système énonciatif dans *La Rue 171* de Pierre Kouassi Kangannou ». Quelle est la pertinence stylistique de l'étude du volet énonciatif dans cette œuvre ? Quels sont les niveaux de manifestation de la polyphonie dans le récit ? (ou Comment la polyphonie se manifeste-t-elle dans le texte ?) Comment la densité textuelle des couches énonciatives contribue-t-elle à la littéarité (générique) de l'œuvre ? Ces questions suscitent les hypothèses suivantes : Les différentes voix qui sourdent ou bourdonnent dans le texte constitueraient des niveaux variés de polyphonie énonciative dans le texte. La structuration actantielle serait un tremplin pour mesurer la littéarité générique. La présente réflexion servira à montrer la richesse de la création et de la pratique du genre romanesque au travers de la polyphonie chez cet écrivain ivoirien. Elle permettra aussi d'étudier la littéarité par le truchement de la structuration actantielle. L'intérêt est de montrer la particularité de la configuration énonciative qui en découle et d'en déterminer le degré de littéarité ressenti à la réception.

Pour y parvenir, la sémiostylistique², notamment la stylistique actantielle³ servira de méthode d'investigation. Ainsi, le réseau énonciatif sera passé au crible de la méthode actantielle de Georges Molinié. Nous nous intéresserons, d'une part, au phénomène polyphonique et, d'autre part, à la structuration actantielle qui résulte dudit récit. Selon ce théoricien (1998, pp.47-48), « la stylistique actantielle étudie exclusivement et méthodiquement la structure des modèles d'émission et de réception du texte comme discours ». Elle s'intéresse aux strates énonciatives du texte comme discours. Cette stylistique particulière « répond aux exigences des postulats de base : l'art verbal est matériellement langagier ; tout objet d'art verbal est texte ; tout texte est

¹ Ce terme est utilisé par Georges Molinié (1993, p.51) auquel il donne le sens de « communicationnel ». Dans cette réflexion, nous l'utilisons pour désigner la densité textuelle mise en évidence par l'empilement des couches énonciatives dans le récit.

² Cette méthode comprend deux branches : la stylistique sérielle et la stylistique actantielle. La première s'intéresse à l'étude de séries de faits langagiers. Quant à la seconde, elle sert à évaluer la trame énonciative du texte comme discours. C'est cette dernière que nous convoquerons dans la présente réflexion.

³ Au regard de son fonctionnement, Molinié (1993, p.50) conclut qu'elle est « essentiellement une stylistique de la réception ». En effet, c'est l'« actant récepteur lecteur [...] [qui] occupe la place de l'analyste. C'est lui, donc, qui construit et modélise la réception du discours littéraire ». En cela, elle aidera à ressortir la corrélation entre le système énonciatif et la pratique du genre romanesque. Comment le feuilleté énonciatif s'organise-t-il pour manifester la littéarité (générique) du texte ? **N.B** : En ce qui concerne la valeur littéraire ou non du texte que la stylistique actantielle évalue, Molinié émet l'hypothèse suivante : « mais peut-être justement qu'une éventuelle modélisation actantielle de n'importe quel texte que ce soit impliquerait une littéarisation des textes » (*Idem*, p.48). En d'autres mots, la structuration actantielle d'un quelconque texte participerait à déterminer sa valeur littéraire ou à le rendre davantage littéraire.

du discours émis et reçu » (Idem, p.47). Et, ce discours est subdivisible en trois grands niveaux, notamment le niveau I, le niveau II et le niveau α . En effet, le niveau I est le « niveau dominant ». Quant au niveau II, il est, selon les propos de C. Stolz (1999, p.67), « la représentation des paroles des personnages dans l'histoire » et le niveau α « permet de représenter la place de l'œuvre dans l'univers culturel de réception, univers qui varie selon l'époque et le lieu »⁴ (Idem, p.70). Retenons que « chacun de ces niveaux est défini par une relation horizontale et orientée entre deux pôles, l'émetteur à gauche, et le récepteur à droite ». Stolz (Idem, p.66).

1. Manifestation de la polyphonie énonciative dans *La rue 171*

L'investigation sur la polyphonie énonciative dans *La Rue 171* s'étend à plusieurs niveaux⁵, notamment le « niveau logico-grammatical », le « niveau lexical ou phrastique », le « niveau textuel ».

En ce qui concerne le niveau logico-grammatical, retenons qu'il se manifeste à travers les « faits de modalisation qui expriment la subjectivité du locuteur » (1999, p.122), à savoir les adverbes et les verbes modalisateurs :

Mieux, des travaux importants furent engagés pour faire de moi une rue, avec en prime ce chiffre « 171 » qui me fut attribué, je ne sais trop pourquoi (p.14). Si mes souvenirs de rue sont exacts, il s'appelait, **je crois**, Bottey, comme le chat du conte pour des enfants ! (p.15). Moi, la Rue 171, j'ai entendu des témoignages bouleversants de passants, **certainement** des étrangers ayant fui la dictature de leurs pays (p.16). Mais, **je crois** que c'était la toute première fois que la fille de la dame l'apercevait. (p.71). **Je crois** qu'il lui demandait de l'aide pour faire face à l'organisation des funérailles de sa tante ou de sa belle-sœur » (p.77). Il **semble** que c'est le prix du pacte qu'elle a signé avec le diable ! (p.81). Si je m'en tiens à ce qui se dit, il suffit d'entrer mon nom dans le moteur de recherche pour savoir que je suis une rue du Pays des mille et une merveilles. (P.83)

Les verbes « je crois » (3 occurrences), « semble » au présent suivi de l'adverbe « certainement » sont des « faits de modalisation ». À travers eux, c'est la subjectivité de la locutrice qui se manifeste. Toutefois, le groupe prépositionnel « avec en prime ce chiffre " 171 " qui me fut attribué » et l'incise « Si je m'en tiens à ce qui se dit » montrent la distance et la réserve avec lesquelles la narratrice relate les faits. Le verbe à la forme passive *Être attribué* conjugué au passé antérieur implique qu'elle a reçu ce nom sans en connaître l'origine. La proposition « je ne sais trop pourquoi » corrobore cette idée. L'incise dans la phrase segmentée de la page 83 est une proposition subordonnée circonstancielle de condition, introduite par « si ». Elle exprime certes la condition, mais elle implique davantage la distance. La véracité ou la responsabilité de l'information n'incombe pas directement la locutrice. À travers ces indices suscités, c'est la « trace d'une multiplicité énonciative organisée » qui transparait. Les groupes de mots « ce qui se dit » et « fut attribué » illustrent bien cela.

⁴ Dans cet article, nous ne traiterons pas du niveau α pour des contraintes de pages.

⁵ Cette répartition revient à Claire Stolz. L'application permettra de montrer que la richesse littéraire ou le régime de littérarité de *La Rue 171* relève du caractère singulier de la polyphonie. Celle-ci se manifeste par le truchement de plusieurs niveaux que cette section permettra de relever et d'analyser.

En plus de ces indices de subjectivité, nous remarquons l'usage du terme affectif dans l'énoncé : « Notre "grand badaud" ajoute que cette situation peut être ramenée aux zones urbaines, surtout à la capitale [...] » (p.24). L'emploi de l'adjectif possessif « Notre » montre l'implication de la locutrice. L'utilisation de cet adjectif rappelle un personnage qu'elle a déjà évoqué. Le groupe nominal « grand badaud », composé d'un adjectif et d'un nom, détermine ce personnage. Le sémantisme du verbe introducteur « ajoute » apporte davantage de détails. Ce verbe implique que la narratrice rapporte les propos de son personnage. Par le canal de ce verbe émerge la voix de ce personnage. Ainsi, ce fait de modalisation permet de cerner la voix du personnage qui y résonne. Mieux, le verbe introducteur favorise l'intégration des « discours » des autres personnages.

Quant au niveau lexical ou phrastique, nous avons, d'une part, l'expression de la distanciation par le truchement du pronom « on ». À travers ce procédé, il y a la manifestation des voix distinctes de celle de la narratrice. L'emploi de ce pronom dans les énoncés ci-dessous était cette thèse :

[...], **on** aurait pu m'attribuer un nom sémantiquement chargé, un nom programme.

On aurait pu, par exemple, m'appeler la « Rue Gevouvoy » ! **On** aurait pu m'appeler également la « Rue Gesaithout », ou encore la « Rue Gevoithout » !
(p.14)

On l'appelle « Adja la folle » ou « Pourquoi tu m'as fait ça ? » (p.71)

On le traite de « proxénète » [...] p.94

L'identité des personnages (auteurs des propos rapportés) est floue. Ils sont indéterminés à cause de l'utilisation du pronom *caméléon*⁶ « on ». Dans ce contexte, Anne Herschberg Pierrot (1993, p.27) précise que « Contrairement à " il " qui désigne toujours par sa forme la troisième personne, "on" est morphologiquement indifférencié. Seule l'interprétation contextuelle permet de distinguer s'il a la valeur d'un " nous ", d'un " ils ", ou de " tout le monde " »⁷. En se référant au contexte d'usage, à leur sémantisme et à leur syntaxe, le pronom « on » fonctionne, dans ce cas présent, comme un pronom personnel, certes. Mais, il a la valeur de « tout le monde ». Il est sujet des verbes « aurait pu » (3 occurrences), « appelle » et « traite ». En cela, H. Pierrot (Idem, p.27) déduit que « la polysémie de "on" et son indistinction formelle en font un instrument de métamorphose énonciative ». L'écho produit dans la trame du récit distingue la voix narratrice des voix subsidiaires symbolisées par « on » ; d'où la manifestation de la polyphonie.

D'autre part, il y a les « phénomènes d'autonymie et de connotation autonymique ». Pour l'étude de ces éléments, Stolz (1999, p.83) prévient :

L'utilisation d'une lexie en mention ou en connotation autonymique doit être systématiquement relevée dans un commentaire stylistique, car elle marque un décrochage énonciatif, soit purement métalinguistique (et il faut toujours être attentif quand le discours littéraire se commente lui-même, surtout en tant que signe), soit polyphonique (mise à distance d'une parole, procédé souvent ironique [...]).

⁶ Le mot est de A. H. PIERROT (1993, p.27). L'emploi de ce qualificatif se justifie par les différents référents auxquels peut renvoyer ce pronom. Il se métamorphose sémantiquement en fonction de sa valeur. Cependant, il reste morphologiquement invariable.

⁷ C'est nous qui insérons les guillemets anglais ("...") pour encadrer les mots mis en exergue par l'auteure. Cela a pour but d'éviter la confusion avec les guillemets français (« ... »).

Les mots relevés dans l'œuvre engagent sa polyphonie énonciative. Ils sont essentiellement employés « en connotation autonymique⁸ », c'est-à-dire « en usage » et « en mention ». Il s'agit de : « zones grises » (3 occurrences) (pp.23, 24, 25), « grand badaud » (2 occurrences) (pp.23, 24), « *chant d'espérance* » (p.28), ces « chine toc » (p.31), des « corps sans vie » (p.36), « oui » (p.48), les « chefs » d'entreprises (p.58) les « religions révélées » (p.79), « voyage » (p.109), Ah la rengaine du « premier client ! » (p.112). En effet, les lexies « zones grises », « grand badaud », « corps sans vie », « voyage », en plus des guillemets, sont accompagnées respectivement de commentaires métalinguistiques⁹ : « C'est ce que l'on appelle » (p.23), « Il se présente lui-même à ses compagnons comme » (p.23), « Vous savez ce qu'on appelle, dans le jargon administratif » (p.36), « des passant ont vite fait de dire » (p.109). Ceux-ci accentuent, dans un premier temps, l'emploi autonymique (en mention) des mots, et montrent, dans un second temps, que la narratrice invoque ses personnages et prend ses distances par rapport à eux. À travers ces mots, ce sont les voix des personnages qui retentissent. Car, la narratrice délègue l'énonciation à une autre instance.

Par ailleurs, l'emploi « en usage » se justifie par le fait que tous les mots ci-dessus ont des référents en relation avec leurs signifiés. Les contextes déterminent les valeurs dénotatives de ces lexies. L'instance narratrice donne des explications des syntagmes nominaux « zones grises »¹⁰ (p.24), « grand badaud »¹¹ (p.23), « corps sans vie », « premier client », etc. Ils renvoient aussi à eux-mêmes en tant que des « signes » ; d'où l'emploi « en mention ». En cela, selon Fromilhague et Sancier-Château (Idem, p.90), « C'est la présence d'un emploi du mot en mention, "valeur ajoutée " à l'emploi en usage, qui est la marque de sa "connotation autonymique" ». Par conséquent, les phénomènes de connotation autonymique laissent percevoir le caractère polyphonique du récit.

La polyphonie énonciative se manifeste aussi à travers les phénomènes de citation, de proverbe, d'allusion, de référence intertextuelle. L'investigation portera essentiellement sur les « cas où le narrateur veut amener le lecteur à percevoir que des fragments de l'énoncé n'appartiennent pas au tissu du texte mais qu'ils sont empruntés à une instance énonciative autre » (Idem, p.90). Quelques passages illustrent cela :

Vous ne vous souvenez plus de sa fameuse théorie dans « La richesse des nations » ? Moi si, les passants l'ont tellement ressassée que je la connais par cœur : « *Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du boulanger ni du brasseur que nous attendons notre dîner, mais de leur considération pour leur propre intérêt* » [...], un sachant l'expliqua à des béjaunes, comme moi, et j'entendis. (p.21)

Il a défini les « zones grises » comme un « *espace de dérégulation sociale, de nature politique ou socio-économique [...] où les institutions centrales ne*

⁸ Elle résulte de la somme des deux emplois (en usage + en mention). Selon Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Château (2006, p.90), « Un mot est employé " en usage " [lorsqu'] il a un signifié et un référent » Il y a emploi « en mention » ou autonymique d'une lexie, lorsque « le mot se désigne lui-même ».

⁹ Ces commentaires sont de type « comme on dit », « comme disait Untel », « selon l'expression de », « littéralement », « c'est le mot », « si je puis dire ». Outre les guillemets, ces modalisateurs permettent de reconnaître une ou des lexies employées en connotation autonymique.

¹⁰ C'est un syntagme nominal désignant un espace qui a échappé au contrôle de l'État (sens dénotatif).

¹¹ Il renvoie à un individu doté d'une curiosité naïve.

parviennent pas à affirmer leur domination, laquelle est assurée par des micro-autorités alternatives » (p.24)

« La beauté d'un homme, c'est son travail » (p.65)

[...], un jour, un vieil homme [...] a lâché cette phrase : « Mon fils, médicament de femme, c'est l'argent. Si c'est femme tu veux, il faut travailler pour avoir l'argent ! » (p.67)

Les énoncés en italiques et/ou entre guillemets sont tenus par les passants et rapportés par la Rue 171. Par le truchement de ces procédés, la locutrice prend ses distances et privilégie les discours des personnages. Plusieurs voix se manifestent ainsi dans le récit. Celles-ci appartiennent à d'autres instances différentes de la voix principale de la narration. La multiplicité des voix des personnages contribue à démontrer le caractère polyphonique du discours.

En outre, le dialogue est une dimension polyphonique riche. En effet, cette polyphonie est, en partie, rattachée à l'alternance des discours, notamment les discours rapportés (style direct) et les discours transposés (style indirect et style indirect libre). À l'intérieur de ces discours, ce sont les voix des passants, donc des personnages, qui résonnent. Le dialogue n'est pas ordinaire dans la mesure où il ne se perçoit pas à travers un échange entre personnages. Il se révèle par le truchement des verbes introducteurs d'autant plus que la narratrice rapporte indirectement ces échanges. À cet effet, C. Stolz (1999, p.123) soutient qu' :

[...] il faut être attentif au dialogisme polyphonique qui s'instaure dans le texte entre discours du narrateur et discours des personnages, que ce soit sur le mode de l'adhésion ou sur le mode de la distanciation : de ce point de vue, l'observation de la manière dont sont intégrés les discours rapportés (par exemple le sémantisme des verbes introducteurs) apporte de précieux renseignements.

Ces verbes et leur syntaxe « Ils disaient que... » (3 occurrences), « L'oncle disait à son neveu... », « Il ajouta que... » « Il avoua à son neveu qu'... » (p.39) ; « Et l'oncle de rétorquer qu'... » (p.40) ; « Il disait qu'... » (p.41) ; « Il disait encore qu'... » (p.42) ; « Il lui disait qu'... » « Il ajouta que... » (p.55), « Elle lui disait que... » (p.71) traduisent un dialogisme polyphonique. Ces verbes évoquent un dialogue entre les personnages que le narrateur transpose. De même, de la page 100 à 107 de l'œuvre, la narratrice laisse la parole à deux personnages qui conversent. Sous la forme théâtrale, ceux-ci relatent les réalités auxquelles ils sont confrontés. Ces voix, en plus de celle qui narre les faits, font écho. Il se dégage alors une multitude de voix dont chacune a une fonction spécifique (l'instance qui raconte, d'une part, et l'instance autre).

La polyphonie dans *La Rue 171* se présente donc à divers niveaux, notamment les faits de modalisation, la présence du pronom « on », les phénomènes de connotation autonymique, de citation, de référence textuelle et du dialogue.

2. Structuration actantielle du récit

Selon Fobah (2012, p.229), l'étude de la structuration actantielle porte « sur les voix que l'on entend dans le discours littéraire et, plus précisément, sur les *pôles fonctionnels* que l'on découvre dans *l'échange discursif* ».

Le récit dans *La Rue 171* est considéré comme un discours émis et reçu. Le réseau (ou feuilleté) énonciatif qui en découle est important. La trame discursive de cette œuvre repose essentiellement sur les discours rapportés (style direct) et sur les discours transposés (style indirect et indirect libre). Elle est aussi bâtie sur les

discours indirects. Ainsi, la narratrice révèle que l'histoire « fut racontée par une jeune fille ». L'OdM est « elle avait été donnée en mariage à un marabout, un sexagénaire ». Hormis le réseau énonciatif que ce passage construit, l'extrait révèle aussi l'aspect sombre du mariage forcé. Dans le cas présent, le déséquilibre d'âge entre le « marabout » et la « jeune fille » ainsi que les exigences de celle-ci contraignent « le sexagénaire à redouter les nuits ». Mieux, celui-ci « n'eut d'autre choix que de divorcer d'avec elle ». À ce niveau, cette « jeune fille » est considérée comme émettrice et le groupe de « femmes » constitue l'instance réceptrice de son message. La flèche est doublement orientée indiquant l'échange. Les parenthèses rappellent la non-réversibilité de cette relation. De même, l'une des marques du style indirect est « la subordination à un verbe de communication » introduit par « que » dans l'exemple « Cette jeune fille **disait que** ». Cette expression déclarative indique la frontière entre le discours de la « jeune fille » et les propos de la narratrice. La distance qu'elle prend justifie le caractère « infidèle et subjectif » du récit. Dans l'extrait ci-dessus, l'accent est mis sur « la façon dont la narratrice voit les faits » que les faits eux-mêmes. Par conséquent, « le commentaire sur les faits » se substitue « aux faits ». Les indices évaluatifs tels que « scabreuse », « Vous savez, ces femmes venaient au marigot par petits groupes, selon les affinités des unes avec les autres », « Évidemment, ce mariage fut célébré contre son gré » traduisent la distance de la narratrice.

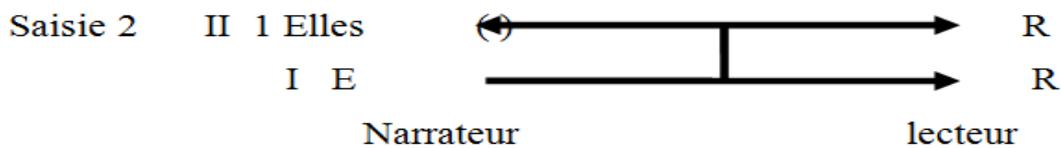
D'autres passages soulignent également l'implication de l'instance narratrice dans l'histoire qui est relatée. Relisons les pages 14 et 15 :

Tout récemment, deux vieilles femmes, que la mort semble avoir complètement oubliées, ressassaient ces souvenirs. Elles s'extasiaient, c'est le cas de le dire, sur ce que je suis devenue : une belle rue, d'après ce qu'elles disaient. Elles contemplaient le décor féérique que j'offre, avec les lampadaires qui parent chacun de mes côtés [...]. Elles disaient qu'avant l'Indépendance, il n'y avait rien du tout, et que le pays n'était rien de plus qu'une grande espérance, comme un ventre de femme qui attend la semence de l'homme, comme une forêt tropicale, ou encore comme une terre fertile qui attend la semence du brave paysan !

Le niveau I de cette saisie présente les mêmes caractéristiques que la saisie 1. Le niveau II implique les « deux vieilles femmes » et ce qu'elles disaient. Celles-ci, selon les commentaires de la narratrice, « s'extasiaient ». Ce verbe et le syntagme nominal « une belle rue » constituent l'OdM. Tout le discours des personnages tourne autour de la dimension fulgurante de la Rue 171. Elle résulte de l'évolution et du développement de la ruelle qu'elle était en une « Rue » dénommée « 171 ». Les comparaisons évoquées corroborent le progrès de ladite rue. Les comparants « un ventre de femme » et « une forêt tropicale » ou « une terre fertile » indiquent l'état dans lequel elle se trouvait. L'expansion « qui attend » renforce davantage l'état primitif de la rue. Les comparés « la semence de l'homme » et « la semence du brave paysan ! » renvoient aux différents moyens de transformation. L'outil de comparaison « comme » établit un rapport de similitude.

En cela, le récit attire l'attention sur la narratrice d'autant plus qu'elle s'éloigne de la réalité des faits. À travers ses commentaires, « que la mort semble avoir complètement oubliées », « c'est le cas de le dire », « d'après ce qu'elles disaient » elle filtre les « mots prononcés » par les « deux vieilles femmes ». Le syntagme nominal « une belle rue » est prononcé par l'instance émettrice du niveau II. La relation entre les deux femmes est symbolisée par la flèche doublement orientée. Les parenthèses

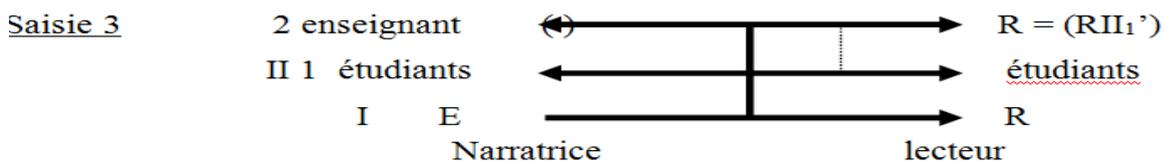
impliquent la non-réversibilité du rapport énonciatif. En paraphrasant les propos, la narratrice, par le canal de la transposition¹² des temps, restaure l'échange entre les personnages. Le verbe introducteur dans l'exemple « Elles disaient qu'... » étant à l'imparfait (donc au passé), les différents temps de l'énoncé « n'y avait rien », « n'était rien » sont au passé (aussi à l'imparfait). Le style indirect se révèle un facteur riche et rentable dans la structuration actantielle. La voix narratrice qui émerge dans le discours transposé le rend flou. Celle-ci est identifiable au pronom personnel « je », « j' » dans les phrases séquentielles « je suis devenue » et « le décor féérique que j'offre ». Sémiologiquement, la structuration actantielle qui découle de ce commentaire se présente comme suit :



L'une des complications faisant état de la formule « x raconte que y a raconté que z a raconté » est perceptible aux pages 15 et 16. Les lettres remplacent les différents personnages. Ainsi, x renvoie à la narratrice, y aux « étudiants » et z « un enseignant de l'université ». Il s'agit d'un empilement fondé sur le style indirect :

C'est dans ce concert de récriminations qu'un jour, deux jeunes gens, la vingtaine entamée, des étudiants, qui passaient par ici, donnèrent le témoignage d'un enseignant de l'université. Ils disaient qu'il faisait partie des quatre mousquetaires de l'opposition naissante. Si mes souvenirs de rue sont exacts, il s'appelait, je crois, Bottey, comme le chat du conte pour des enfants ! Oui, c'est ça. D'après ces étudiants, cet enseignant, tout bon contestataire ou révolutionnaire qu'il était (avec vous les hommes, on ne sait plus ce que ces mots veulent dire), leur disait qu'il y avait pire ailleurs. Il disait qu'en matière d'oppression, en matière de dictature, en matière de violation des droits de l'Homme, en matière de déni et de refus du développement, il y avait bien pire ailleurs, et que, aussi légitime que fût la contestation ou la révolution, il ne fallait pas détruire les acquis ! (P.15-16)

Les discours empilés dans ce passage dépendent les uns des autres. Si les commentaires de la narratrice résultent des propos des étudiants, ceux-ci découlent également du discours de l'enseignant. Cette relation de dépendance énonciative se traduit sémiologiquement comme suit :



¹² Selon la règle, « Si le verbe introducteur est au passé, les temps de l'énoncé rapporté sont transposables dans la perspective du passé : le présent (sauf le présent gnominique qui reste inchangé) se transpose en imparfait, le passé composé en plus-que-parfait, le futur devient forme en « -rait ». Le mode impératif est transformable en infinitif ». Anne Herschberg PIERROT (1993, p.113). Cette marque du style indirect est remarquable dans l'extrait susmentionné.

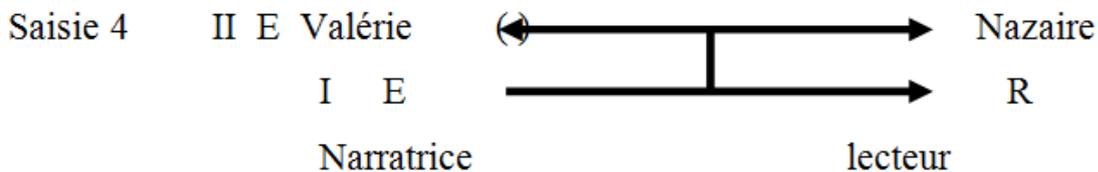
Au niveau I, la narratrice compile et transpose les discours de deux sous-niveaux. Sa relation avec le lecteur occurrent est non-réversible. Les différents commentaires sur les faits « deux jeunes gens, la vingtaine entamée », « Si mes souvenirs de rue sont exacts [...] », « (avec vous les hommes, on ne sait plus ce que ces mots veulent dire) » de la voix narratrice et les marques du style indirect « Ils disaient qu'... », « leur disait qu'... », « Il disait qu'... » traduisent la distance de celle-ci. Dans la description des personnages, la Rue 171 « privilégie la distance » en employant « jeunes gens ». Quant au niveau II, il s'agit des discours des différents personnages. Au sous-niveau II noté II₁, l'objet de message « le témoignage d'un enseignant de l'université » engendre celui du sous-niveau II₂ dont il dépend énonciativement. Au sous-niveau II₁, le rapport énonciatif présente les « étudiants » comme à la fois l'instance émettrice et réceptrice du message. Selon les commentaires de la narratrice, ceux-ci « donnèrent le témoignage d'un enseignant ». Le verbe *donner* dans ce syntagme verbal équivaut à *communiquer, exposer, dire, exprimer*. À cela s'ajoute le verbe introducteur « Ils disaient que » introduit par « que ». Ces verbes posent les jalons d'un échange entre les étudiants. La réversibilité de cet échange se traduit par la flèche doublement orientée. De plus, les pointillés à droite de la potence impliquent la remontée actantielle de l'actant récepteur du niveau II₁ en RII₂. Cet acte est traduit par les égalités RII₂ = RII₁'. En effet, les étudiants représentent les récepteurs du message de « l'enseignant » comme le soulignent le pronom personnel complément d'objet indirect « leur » et le verbe « disait ». L'expression déclarative « leur disait que » montre la relation existante entre l'actant émetteur (l'enseignant) à gauche et l'actant récepteur (les étudiants) à droite. Soulignons qu'elle est non-réversible d'où les parenthèses du côté de l'actant émetteur sur la flèche.

Au chapitre IX de l'œuvre intitulé UN LIEU OÙ L'ON VA À L'ÉCOLE DE LA VIE, nous rencontrons un mélange de discours rapportés et de discours transposés sous le modèle d'échanges dialogués. La voix narratrice, en proposant des leçons comme elle le clame « je vais juste rappeler quelques titres des leçons que je dispense à ceux qui arrivent pour la première fois à la capitale du Pays des mille et une merveilles » (p.64), elle s'appuie sur le vécu de ses personnages. Cela sous-entend la transposition des discours de ceux-ci. Ainsi, la leçon 2 que la narratrice propose est celle de Nazaire et de Valérie « deux jeunes mariés bien connus au quartier *C'est le bon Dieu qui gratte le dos du lépreux* » (p.67). La renommée et l'exemplarité de ce couple étaient connues de toute la communauté, même dans leur paroisse « Notre-Dame de la Consolation ». La narratrice rapporte à cet effet :

Moi, la Rue 171, il m'arrivait d'entendre la femme converser avec son mari au cours de la journée, juste pour s'assurer que sa journée de travail se passait bien : « Coco, comment vas-tu ? », « Papa, je t'aime ! », « Tu es un ange, mon amour ! », « Je t'embrasse », « Je t'aime, tu sais », « Tu es en route pour la maison ? », « Prends soin de toi, mon gros bébé », etc. Sur le chemin du marché, comme sur le chemin de l'église, Valérie est toujours accrochée à son téléphone portable. (P.67-68)

Cet extrait met en évidence l'échange de Valérie et de Nazaire. Leurs propos sont rapportés littéralement par la voix narratrice. En tant que « citation littérale des paroles [des] personnage[s] au style direct, [le discours rapporté] abolit toute distance », renchérit Vincent Jouve (1997, p.31). En cela, la Rue 171 propose « un récit précis et détaillé » fondé sur « une très grande objectivité ». L'histoire est ainsi mise au

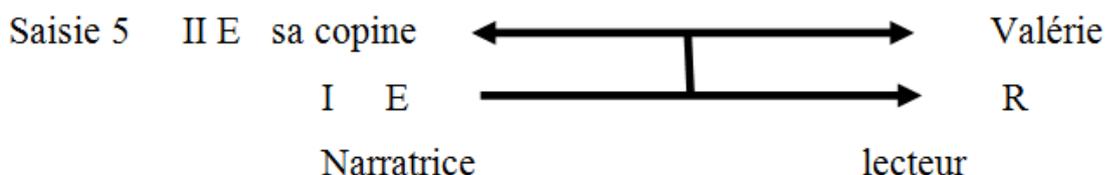
jour car elle est davantage privilégiée. À travers la reprise de ces énoncés, nous percevons la manifestation de l'échange entre les personnages. En effet, Valérie converse avec Nazaire. L'utilisation du verbe de parole « converser » par la narratrice soutient la thèse de rapports énonciatifs entre « les deux jeunes mariés ». Il s'agit, dès lors, du niveau II. Toutefois, nous posons que cette relation énonciative est non-réversible dans la mesure où ce sont les propos d'un seul personnage qui sont rapportés. Certes le verbe « converser » rappelle un échange dialogué mais les répliques confirmant le caractère dialogal sont absentes. Par conséquent, le langage schématique qui en découle est le suivant :



Ce schéma est composé de deux niveaux, notamment I et II. Le niveau I établit la relation entre narratrice et lecteur. Il ressemble à tous les niveaux I des saisies précédentes. Quant au niveau II, il concerne les discours entre guillemets. Les parenthèses au niveau II du côté de l'émettrice indiquent l'absence des répliques de Nazaire. Bien qu'il y ait échange, les répliques de l'actant récepteur ne sont pas rapportées. Dans la suite du récit, nous lisons :

Je me souviens qu'une nuit, vers 22 heures, elle rentrait à la maison. Elle était avec une de ses copines. Elles parlaient de la galère qui sévissait à la maison. Sa copine lui donna ce conseil que j'entends régulièrement de la bouche des jeunes filles : « Ma copine, il vaut mieux être seule que d'être mal accompagnée ! » Et apparemment, Valérie avait déjà opté pour cette solution, puisqu'elle abonda dans le même sens : « Moi-même j'ai déjà pris ma décision, c'est à cause de bouche des gens-là que tu me vois encore chez lui. Mais, ne t'en fais pas. Je vais partir. C'est le curé qui me fatigue. Je ne sais pas ce qu'il est allé lui raconter, mais il veut me voir [...]. Ma copine, je ne t'ai pas dit, un jour, je l'ai surpris en train d'embrasser la femme du président de l'association des familles chrétiennes. Mon œil ! [...]. Je suis convaincue que lui-même il ne peut pas aller au paradis ! Avec son affaire de femmes et d'argent, s'il ne fait pas attention, ma copine, nous-mêmes, on va aller là-bas pour le laisser ! » (P.69)

Nous proposons la structuration actantielle qui découle du passage avant de l'interpréter.



Nous ne reviendrons pas sur le niveau I car il est identique au schéma 4. Le niveau II met en phase Valérie et sa copine. L'OdM constitue les conseils prodigués

par la copine de l'épouse de Nazaire. Les commentaires et les verbes introducteurs indiquent qu'il y a échange dialogué : « Elles parlaient de la galère qui sévissait à la maison. Sa copine lui donna ce conseil... », « Valérie avait déjà opté pour cette solution, puisqu'elle abonda dans le même sens ». Les verbes « donna » et « abonda » (mis en gras) évoquent une émission et une réplique. L'instance émettrice « donna » et l'instance réceptrice « abonda ». La flèche est alors doublement orientée pour symboliser la réversibilité. Tout cela est appuyé par les commentaires de la narratrice. Ils apportent des précisions sur le contexte et les circonstances de l'énonciation et, surtout, sur les discours des personnages. En rapportant littéralement les paroles des personnages, la narratrice essaie de « réduire au maximum l'inévitable médiation du récit ». En ce qui concerne le discours rapporté, Anne H. Pierrot (1993, p.112) note :

Le discours direct est en effet le plus « mimétique » des trois discours : il reproduit les intonations, transmet le signifiant des paroles rapportées, y compris les interjections [...], les termes agrammaticaux, les mots étrangers, mais il n'est pas autonome pour autant. Le choix des signes dépend du rapporteur, et le verbe de présentation peut modaliser les propos transmis, en évaluer la vérité (« reconnaître ») ou la fausseté (« prétendre »), en qualifier l'énonciation (« vociférer » / « chuchoter »), comme les indications qui l'accompagnent.

L'extrait ci-dessous met en application les propos de Pierrot. En effet, les interjections, les intonations, les paroles de Valérie sont reproduites par la narratrice :

Les deux copines en étaient à ces échanges lorsque le téléphone de Valérie sonna. Vraiment, nous les rues, nous entendons tout, même les choses les plus insupportables.

– Hein, y a quoi ? J'ai duré comment ? Tu me demandes où je suis ? Pourquoi ? Tu me surveilles maintenant ? Pour toi est bien hein, je ne savais pas que tu es devenu Lieutenant Colombo maintenant ! Tes amis sont en train de travailler, toi, c'est femme que tu surveilles !

– Ah bon ! Si c'est comme ça, va me déposer chez mes parents. D'ailleurs même c'est bon, moi-même je m'en vais !

– Tu veux dire quoi ? Ah bon ! Tu veux dire quoi ? Moi, je vais te dire hein, y a des femmes qui ont cinq, sept, dix enfants. Et puis elles divorcent [...].

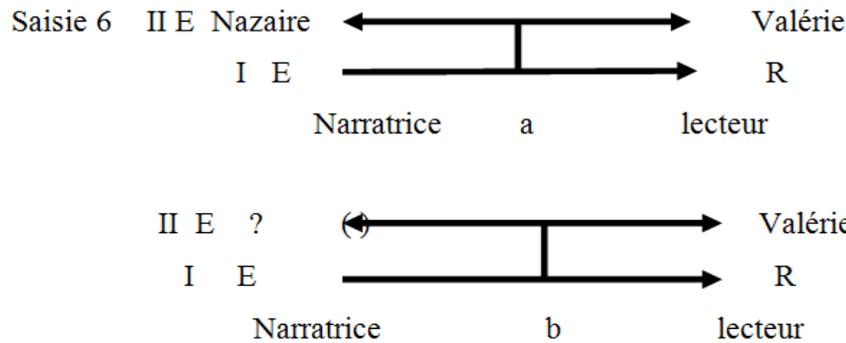
– Mais Nazaire, tu es mauvais ! Donc c'est pour me tuer que tu m'as mariée ? Ce n'est pas grave, Dieu pourvoira [...].

– Toi comme ça, quand on parle de garçon, tu te mets dedans aussi ? Hum, il y a des gens qui n'ont pas pitié d'eux-mêmes hein ! (P.69-70)

La proposition « le téléphone de Valérie sonna » traduit la nature des propos. Ce sont les paroles de Valérie qui sont rapportées, car la Rue 171 semble être du côté de celle-ci. Grâce à l'interpellation de Valérie dans sa réplique « Mais Nazaire, tu es mauvais ! » nous pouvons déterminer son interlocuteur. L'échange peut être doublement structuré¹³. D'une part, le rapport énonciatif est non-réversible à cause des répliques (ou paroles) d'un seul personnage. D'autre part, il peut être réversible au regard des réponses de Valérie. Celles-ci sont souvent révélatrices. Elles laissent saisir les questions venant de Nazaire et auxquelles Valérie apporte des réponses. Les indices tels que « Tu me demandes où je suis ? », « Tu ne me reconnais plus ? », « Moi-même !

¹³ Nous n'avons pas encore rencontré ce type de rapport énonciatif. Il serait prématuré de poser ou de réduire les limites de la méthode actantielle à ce seul cas. Néanmoins, il est intéressant de souligner l'aspect particulier de cet exemple. Par ailleurs, des cas de brouillage actantiel comme c'est l'exemple de l'extrait ci-dessus sont susceptibles d'engendrer de telles complications.

Aller habiter chez tes parents ? » renforcent notre position. Ces interrogations rhétoriques assurent l'ordre de prise de parole entre Nazaire et Valérie. Le mari étant considéré comme l'émetteur et l'épouse comme l'actant récepteur. C'est Nazaire qui appelle Valérie. Cela amène à poser deux saisies du même extrait :



Nous considérons le niveau II de la saisie a comme un cas particulier de réversibilité. Quoique les paroles de Nazaire ne figurent pas dans la chaîne dialogale, des indices textuels renvoient à la présence de l'actant émetteur. Quant à la saisie b, les parenthèses indiquent la non-réversibilité. Le point d'interrogation (?) signifie que l'identité de l'actant émetteur est indéterminée ou floue.

Conclusion

Cette réflexion a porté sur le système énonciatif du roman de Pierre Kouassi Kangannou. Nous avons évalué la polyphonie énonciative, dans un premier temps, afin de montrer la place qu'elle occupe dans cette œuvre romanesque francophone. Cette étude révèle qu'elle occupe une place prépondérante en ce qu'elle gouverne le tissu romanesque du texte. Elle participe, par ailleurs, de la littérarité du roman. La polyphonie se révèle un aspect de la structuration actantielle du feuillet énonciatif. Dans un second temps, l'analyse de la structuration actantielle a servi à faire une investigation générale de l'étendue énonciative du texte. Elle s'est appuyée sur différents indicateurs pour y parvenir.

Au regard des extraits analysés dans *La Rue 171*, nous pouvons soutenir que le système énonciatif qui y est actualisé favorise un fort ressentiment de littérarité de l'œuvre.

Références bibliographiques

- KANGANNOU Kouassi Pierre, Avril 2017, *La Rue 171*, Abidjan, Éditions Éburnie.
- BUFFARD-MORET Brigitte, 2007, *Introduction à la stylistique*, Paris, Armand Colin.
- FOBAH Eblin Pascal, 2012, *Introduction à une poétique et une stylistique de poésie africaine*, Paris, L'Harmattan.
- FROMILHAGE (Catherine), SANCIER-Château (Anne), 2006, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin.
- GBANOU Sélom Komlan, 2004, « Le fragmentaire dans le roman africain francophone. », *Tangence*, n° 75. Disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/010785ar> Consulté le 16 mars 2016.
- HERSCHBERG Pierrot Anne, 1993, *Stylistique de la prose*, Paris, Éditions BELIN.
- JOUVE Vincent, 1997, *La Poétique du roman*, Paris, Éditions SEDES.
- MOLINIÉ Georges, 1993, *La Stylistique*, Paris, P.U.F.
- MOLINIÉ Georges, 1998, *Sémiostylistique. L'effet de l'art*, Paris, P.U.F.
- MOLINIÉ Georges, VIALA Alain, 1993, *Approches de la réception sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, P.U.F.
- REUTER Yves, 1996, *Introduction à l'analyse du Roman*, Paris, Dunod.
- STOLZ Claire, 1999, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses.